Cérémonie de remise des labels ÉcoQuartiers : 11ème campagne de labellisation



Le ministère chargé du Logement a organisé le 12 décembre, à la Bellevilloise à Paris, la cérémonie de remise des labels ÉcoQuartiers suivie d'une rencontre, en partenariat avec le ministère de la Culture, pour des villes et des territoires durables, avec la culture et les arts comme sources d'engagement collectif et accélérateurs de transition écologique.

La cérémonie de remise des labels ÉcoQuartiers est l'aboutissement de la 11ème campagne de labellisation, qui a inauguré le nouveau processus de labellisation. Celle-ci est désormais ciblée sur les quartiers « livrés » (à la fin du chantier) et « vécus » (trois ans après l'obtention du label ÉcoQuartier « vécu »), selon une logique de millésime et en l'associant à des objectifs de performance qualitatifs, quantitatifs et contextualisés. Le label EcoQuartier « vécu » distingue en particulier les bonnes pratiques en matière d'évaluation et d'amélioration continue des projets.

Huit nouveaux ÉcoQuartiers ont été distingués selon le nouveau processus à l'occasion de la cérémonie du 12 décembre, présidée par Florian Bercault, maire de Laval, président de la commission nationale ÉcoQuartier et Philippe Mazenc, directeur de l'aménagement du logement et de la nature au ministère :

- six ÉcoQuartiers pour le Label « livré » (*Heudelet 26 à Dijon, L'Arsenal à Rueil-Malmaison, Hauts de l'Orne à Fleury-sur-Orne, Nanterre Université à Nanterre, Montplaisir à Sainte-Bazeille et Le Domaine des cinq sens* à Saint-Marcel)
- et deux ÉcoQuartiers pour le Label « vécus » (*Le Trapèze* à Boulogne-Billancourt ; *Bel air* à Saint-Germain en Laye).

Liens utiles
Plus d'infos sur www.ecologie.gouv.fr